**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OUEST LAUSANNOIS ET RÉGION MORGIENNE

## Une étude de trafic recommande la réalisation des jonctions d'Ecublens et de Chavannes

**Une étude de trafic de la région ouest lausannoise et morgienne conclut qu'il faut réaliser conjointement les jonctions autoroutières d'Ecublens et de Chavannes. Par contre le complément de Morges-Est n'est pas recommandé, car, réalisé conjointement à la jonction d'Ecublens, il n'aurait que peu d'effet supplémentaire sur la traversée de Morges. Se basant sur ces recommandations, le Service des routes a demandé à l'Office fédéral des routes de pouvoir entreprendre une étude de faisabilité.**

Conformément à la convention signée à la fin 2000 entre l'Etat et 6 communes de l'Ouest lausannois et pour compléter des études conduites jusqu'ici, le Service des routes a mandaté un bureau spécialisé pour connaître les effets des projets de jonctions autoroutières dans la région ouest lausannoise et morgienne. Le projet de jonction d'Ecublens se situe dans le secteur du pont sur la Venoge, celui de Chavannes au niveau du passage supérieur de la route de la Maladière sur l'autoroute ; celui de Morges consiste à compléter la semi-jonction de Morges-Est en direction de Genève. L'étude s'est basée sur l'analyse des effets séparés de chacun de ces projets et sur l'évaluation des effets de la réalisation conjointe de plusieurs jonctions.

Selon le bureau mandaté, deux problématiques distinctes apparaissent :

1. la surcharge de la jonction de Crissier (qui a des effets de refoulement sur l'autoroute) et du réseau cantonal de l'Ouest lausannois rend nécessaire un accroissement des accès à l'autoroute par la réalisation conjointe des jonctions d'Ecublens et de Chavannes. Dans ce contexte, le complément de jonction de Morges-Est ne trouve pas sa justification, car il ne délesterait la traversée de Morges que de 1700 véhicules supplémentaires/jour, alors que la construction d'un axe nord (percée

St-Roch) diminuerait le trafic de 12'000 véhicules/jour ;

2. la saturation de l'autoroute : plusieurs tronçons de l'autoroute dans l'Ouest lausannois auront bientôt atteint leur capacité maximale, que le réseau soit complété par de nouvelles jonctions ou pas. Les solutions sont à rechercher dans la maîtrise des déplacements routiers, voire dans la dissociation des fonctions de transit et d'échange.

En se basant sur les conclusions de l'étude concernant la 1ère problématique, le Service des routes a demandé à l'Office fédéral des routes de pouvoir entreprendre une étude de faisabilité des jonctions d'Ecublens et de Chavannes. D'autre part, il a proposé à la commune de Morges, rencontrée ce matin, que l'Etat participe aux études que la Ville mène en vue de trouver des solutions locales au problème du trafic et de ses nuisances.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mars 2001

M. Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, tél. 021/316 70 01 et M. Bernard Daucher, chef du Service des routes, tél. 021/316 71 30 Une synthèse de l'étude est disponible sur le site www.dinf.vd.ch (Actualités) ou au tél. 021/316 70 11